



## Faites connaissance avec l'équipe de direction de la DRSN

Cet été, il y a eu de nombreux changements parmi les dirigeants de la Direction de la réglementation des substances nucléaires (DRSN). J'aimerais vous présenter l'équipe de direction et accueillir les nouveaux directeurs de la Division de l'inspection des activités autorisées, de la Division des permis de substances nucléaires et d'appareils à rayonnement et de la Division des permis de transport et du soutien stratégique. Cette équipe pourra continuer de compter sur l'appui du personnel hautement qualifié de la Direction, en vue d'assurer une surveillance exhaustive, adaptée et efficace du secteur des substances nucléaires.

*- Colin Moses, directeur général, Direction de la réglementation des substances nucléaires*

André Bouchard est le nouveau directeur de la Division de l'inspection des activités autorisées.



André a commencé sa carrière à la CCSN au sein de la DRSN en 1987. Il a d'abord été inspecteur à la Division de l'inspection des activités autorisées avant d'occuper plusieurs postes de gestion à la grandeur de l'organisation. Plus récemment, à titre de directeur du rendement humain et organisationnel, il a mis à contribution ses compétences spécialisées dans des dossiers importants comme la culture de sûreté et l'aptitude au travail. Il s'est montré très engagé envers son personnel, lui offrant soutien et perfectionnement, tout en mettant l'accent sur des relations de travail efficace avec les collègues et les parties intéressées.

### Dans ce numéro

- Faites connaissance avec l'équipe de direction de la DRSN.....1
- Webinaire : Mise en œuvre des limites de dose pour le cristallin.....3
- Commenter le projet de REGDOC-3.1.3, *Exigences relatives à la production de rapports pour les installations nucléaires de catégories II et les utilisateurs d'équipement réglementé, de substances nucléaires et d'appareils à rayonnement*.....3
- Consultation sur les Lignes directrices canadiennes pour la gestion des matières radioactives naturelles.....3





Sylvain Faille, que plusieurs d'entre vous connaissent, occupe maintenant le poste de directeur de la Division des permis de substances nucléaires et d'appareils à rayonnement.

Sylvain s'est joint à la CCSN en 1998 en tant que spécialiste du transport, et il est devenu directeur de la Division des permis de transport et du soutien stratégique en 2008. Il a obtenu un baccalauréat en génie mécanique et il a suivi le programme de leadership de l'Université Queen pour se perfectionner. Sylvain a acquis beaucoup d'expérience à la Direction de la réglementation des substances nucléaires, où il y a notamment dirigé le Programme de soutien stratégique. Il entretient de bonnes relations avec ses homologues de l'étranger, ayant représenté le Canada au Comité des normes de sûreté du transport et lors des conférences et des activités internationales de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et auprès du département de transport américain ainsi que de la Nuclear Regulatory Commission des États-Unis.



Karen Owen-Whitred se joint à l'équipe à titre de directrice de la Division des permis de transport et du soutien stratégique.



Karen a commencé à travailler à la CCSN en 2002 comme agente des garanties. En 2012, elle a pris les fonctions de directrice de la Division des garanties internationales. Pendant ce temps, elle a acquis une grande expérience du cycle du combustible au pays et des rouages de l'AIEA, alors qu'elle a représenté le Canada à de nombreuses reprises, notamment au sein du Groupe consultatif permanent sur l'application des garanties. En 2015, Karen a diversifié encore davantage ses compétences en assumant les fonctions de directrice de la Division du cadre de réglementation, où elle était responsable de gérer le développement et le maintien de l'ensemble des règlements et des documents d'application de la réglementation de la CCSN. Au cours des six années où elle a été directrice, Karen a démontré une volonté sans faille de collaborer avec les partenaires et les parties intéressées.

Mark Broeders garde ses fonctions de directeur de la Division des installations de catégorie II et des accélérateurs.

Mark s'est joint à la CCSN en 2008 à titre d'agent de projet à la DICA et a été promu agent de programme en 2011. En 2016, il a été nommé directeur de la Division des installations de catégorie II et des accélérateurs. Avant de se joindre à la CCSN, Mark a été directeur général chez Nucletron Canada Inc. et directeur au développement des affaires chez Resonant Medical Inc., où il a gagné une grande expérience et perfectionné ses compétences en leadership.





### **Webinaire : Mise en œuvre des limites de dose pour le cristallin**

Jeudi 27 septembre 2018, 12 h (HAE)

La Commission canadienne de sûreté nucléaire et l'Association canadienne de radioprotection vous invitent à écouter des experts parler de leur expérience dans la mise en œuvre des limites de dose pour le cristallin recommandées par la Commission internationale de protection radiologique.

Pour en savoir plus : [suretenucleaire.gc.ca/dose-cristallin](http://suretenucleaire.gc.ca/dose-cristallin)

### **Consultation sur les Lignes directrices canadiennes pour la gestion des matières radioactives naturelles**

Au nom du Comité de radioprotection fédéral-provincial-territorial, Santé Canada révisé les Lignes directrices canadiennes pour la gestion des matières radioactives naturelles (MRN). Santé Canada est à la recherche de commentaires sur les lignes directrices actuelles avant de commencer ce processus.

Cette consultation est ouverte entre le 27 juillet 2018 et le 1<sup>er</sup> octobre 2018. Les détails pertinents sont disponibles sur le [site web de Santé Canada](http://santecanada.gc.ca).

### **Les titulaires de permis et le public sont invités à commenter le projet de REGDOC-3.1.3, *Exigences relatives à la production de rapports pour les installations nucléaires de catégories II et les utilisateurs d'équipement réglementé, de substances nucléaires et d'appareils à rayonnement***

Le REGDOC-3.1.3 établit les exigences et l'orientation relative aux rapports et aux avis que les titulaires de permis d'installations nucléaires et les utilisateurs d'équipement, de substances nucléaires et d'appareils à rayonnement réglementés de catégorie II doivent soumettre à la Commission. Il indique aussi les types de rapports à soumettre ainsi que la fréquence et les délais de soumission.

Le projet de REGDOC-3.1.3 peut être consulté jusqu'au 2 novembre 2018. Les détails pertinents sont disponibles sur le [site web du CCSN](http://ccsn.gc.ca).